

Entrepreneuriat féminin dans la ville de Kinshasa (République Démocratique du Congo) : Caractéristiques, contraintes et perspectives de développement.

Auteur : Assistant Dalton BUYULA BWAN'LOKI
ISP Popokabaka

Résumé

Cette étude analyse les caractéristiques et les contraintes de l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Kinshasa à partir d'une enquête réalisée auprès de 140 micro-entrepreneures entre 2021 à 2023. Les résultats montrent que les activités exercées sont principalement concentrées dans le commerce, la transformation artisanale et les services. La majorité des entreprises évoluent dans le secteur informel sous forme d'entreprises individuelles. L'étude met également en évidence un faible accès au financement, une faible formalisation des activités et des difficultés liées à la gestion et à l'environnement institutionnel. Malgré ces contraintes, les femmes entrepreneures contribuent à la création d'emplois, à l'amélioration des revenus des ménages et à la lutte contre la pauvreté. L'étude recommande le renforcement des mécanismes de financement, de formation et d'accompagnement en faveur des femmes entrepreneures.

Mots-clés : entrepreneuriat féminin, microentreprise, autonomisation économique, secteur informel, Kinshasa, RDC.

Abstract

This study examines the characteristics and challenges of women's entrepreneurship in the city of Kinshasa based on a survey conducted among 140 female micro-entrepreneurs between 2021 and 2023. The findings indicate that most business activities are concentrated in trade, small-scale processing, and services. The majority of enterprises operate as sole proprietorships within the informal sector. The study also highlights limited access to finance, low levels of business formalization, and managerial and institutional constraints. Despite these challenges, female entrepreneurs make a significant contribution to job creation, household income generation, and poverty reduction. The study recommends strengthening access to finance, entrepreneurial training, and support mechanisms aimed at promoting women's entrepreneurship and enhancing its contribution to local economic development.

I. INTRODUCTION

L'entrepreneuriat féminin constitue aujourd'hui l'un des piliers de la croissance économique inclusive et du développement durable. Depuis la Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en 1995, la promotion de l'autonomisation économique des femmes est devenue une priorité des politiques publiques et des organisations internationales.¹

En Afrique subsaharienne, les femmes jouent un rôle déterminant dans la survie économique des ménages. Face aux difficultés d'accès à l'emploi salarié et à l'insuffisance des revenus familiaux, elles développent des activités entrepreneuriales dans divers secteurs tels que le commerce, l'artisanat, l'agriculture et les services.

¹ MAPHANA MA NGUMA. (2006), Analyse mathématique de décision : Notes de cours, Université de Kinshasa, Kinshasa.

Dans la ville de Kinshasa, l'essor du secteur informel a favorisé l'émergence d'un entrepreneuriat féminin dynamique. Toutefois, les femmes entrepreneures demeurent confrontées à de nombreuses difficultés, notamment l'accès limité aux ressources financières, la faiblesse de la formation entrepreneuriale, la complexité des procédures administratives ainsi que certaines contraintes socioculturelles.

La présente étude vise à analyser les caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Kinshasa, à identifier les principales contraintes auxquelles les femmes entrepreneures sont confrontées et à proposer des pistes susceptibles de renforcer leur contribution au développement économique local.

Cette étude poursuit les objectifs suivants :

- Mesurer les capacités des femmes kinoises à s'intégrer dans l'économie entrepreneuriale ;
- Identifier les contraintes qui freinent le développement des microentreprises féminines ;
- Analyser les mécanismes de gestion et de financement utilisés ;
- Évaluer la contribution des microentreprises féminines à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté ;
- Formuler des recommandations susceptibles de renforcer l'entrepreneuriat féminin à Kinshasa.

II. REVUE DE LITTÉRATURE

2.1. Concept d'entrepreneuriat féminin

L'entrepreneuriat féminin désigne l'ensemble des activités économiques initiées et gérées par des femmes dans le but de créer de la valeur, de générer des revenus et de contribuer au développement économique et social. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les entreprises dirigées par des femmes jouent un rôle essentiel dans la création d'emplois, l'innovation et la réduction de la pauvreté, particulièrement dans les pays en développement.² Pour Brush C. et al., l'entrepreneur est un agent économique capable d'introduire de nouvelles combinaisons de production afin de stimuler le développement économique. Cette conception s'applique également aux femmes entrepreneures qui, malgré des ressources souvent limitées, développent des initiatives économiques adaptées à leur environnement.³

2.2. Théories explicatives de l'entrepreneuriat féminin⁴

Plusieurs approches théoriques expliquent l'engagement des femmes dans les activités entrepreneuriales.

La théorie des opportunités considère que les femmes créent des entreprises afin d'exploiter les opportunités offertes par le marché et d'améliorer leurs conditions de vie.

² Organisation International du Travail (OIT), (2024), Wimen Entrepreneurship Development Programme, Genève.

³ BRUSH C. et al., (2023) Women's Entrepreneurship and Growth, Cheltenham : Edward Elgar Publishing, p. 101

⁴ LOMBEYA P., & WENDJO J. (2007), L'économie informelle et la relance de l'économie congolaise, Kinshasa, Médiaspaul, p. 64

La théorie de la nécessité soutient que l'entrepreneuriat féminin résulte souvent de l'absence d'opportunités d'emploi formel et de la nécessité de subvenir aux besoins du ménage. Cette approche est particulièrement observée dans les pays africains où le secteur informel occupe une place importante dans l'économie.

La théorie du capital humain met en évidence l'importance du niveau d'éducation, de la formation et de l'expérience professionnelle dans la réussite entrepreneuriale. Selon cette théorie, les femmes disposant d'un niveau d'instruction plus élevé sont davantage susceptibles de développer des activités performantes et durables.

2.3. Contraintes de l'entrepreneuriat féminin

La littérature identifie plusieurs obstacles au développement des entreprises dirigées par des femmes. Parmi les contraintes les plus fréquemment citées figurent le manque d'accès au financement, l'insuffisance de formation en gestion, la faiblesse des réseaux professionnels, les pesanteurs socioculturelles ainsi que la complexité des procédures administratives.

Selon la Banque mondiale⁵, les femmes entrepreneures rencontrent davantage de difficultés que les hommes pour accéder aux services financiers formels. Cette situation limite leur capacité d'investissement et freine la croissance de leurs entreprises.

Par ailleurs, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) souligne que les entreprises féminines sont généralement de plus petite taille et présentent des niveaux de formalisation plus faibles que celles dirigées par les hommes.⁶

2.4. Entrepreneuriat féminin et développement économique

De nombreuses études démontrent que l'entrepreneuriat féminin contribue significativement à la croissance économique, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. Les revenus générés par les femmes sont souvent réinvestis dans l'éducation, la santé et l'alimentation des ménages.⁷

En République Démocratique du Congo, les femmes occupent une place importante dans le secteur informel urbain. Le développement de leurs activités entrepreneuriales constitue ainsi un levier essentiel pour l'amélioration des conditions de vie des populations et le renforcement du tissu économique local.

La présente étude s'inscrit dans cette perspective en analysant les caractéristiques, les contraintes et les perspectives de l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Kinshasa.

III. METHODOLOGIE

a) Population et échantillon

L'étude a porté sur un échantillon de 140 femmes entrepreneures exerçant différentes activités économiques dans plusieurs communes de la ville de Kinshasa.

⁵ Banque Mondiale (2024), Women, Business and the Law 2024, Washington DC : World Bank, p. 18

⁶ Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), (2023) Entrepreneurship at a Glance 2023, Editions OCDE, Paris, p. 96

⁷ KALALA TSHIBANDA (2019), Notes de cours de gestion financière, Université Protestante du Congo, Kinshasa

b) Technique d'échantillonnage

Les répondantes ont été sélectionnées par échantillonnage de convenance à travers les réseaux associatifs féminins et les contacts professionnels existants.

c) Collecte des données

Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire structuré administré par huit enquêteurs préalablement formés.

Le rayon visé était l'étendue de la ville de Kinshasa. Mais les contacts effectifs se sont réalisés et répartis de la manière suivante :

Kasa-vubu 12	Bandalungwa 04
Kimbanseke 12	ngiri-ngiri 04
Ngaliema 11	matete 04
Ndjili 11	Kintambo 03
Mont ngafula 10	maluku 03
Selebao 09	Kinshasa 02
Bumbu 07	lemba 02
Kalamu 07	limete 02
Gombe 05	Barumbu 01
Lingwala 02	kinseso 01

d) Traitement des données

Les données collectées ont fait l'objet d'une analyse statistique descriptive basée sur les fréquences et les pourcentages.

IV. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

4.1. Caractéristiques socio-démographiques

Tableau 1. Répartition des enquêtées selon l'âge

AGE	NOMBRE	%
Moins de 20	01	0,71
20-29 ans	19	13,57
30-39 ans	53	37,85
40-49 ans	47	33,57
50 ans et plus	17	12,14
Sans indications d'âge	03	2,14
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : Les résultats montrent que l'entrepreneuriat féminin à Kinshasa est principalement exercé par des femmes âgées de 30 à 49 ans (71,42%). Cette prédominance indique que les femmes ayant atteint une certaine maturité sociale et économique sont les plus actives dans les activités entrepreneuriales. La faible proportion des jeunes de moins de 30 ans (14,28%) suggère que l'accès aux ressources nécessaires à la création d'entreprise demeure limité pour cette catégorie d'âge.

Tableau 2 : Répartition des sujets selon l'état-civil

Etat civil	Effectif	%
Célibataires	48	34 ,28
Mariées	84	60
Divorcées	05	3,57
VEUVES	03	2,14
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : Les femmes mariées constituent la majorité des entrepreneures enquêtées (60%), suivies des célibataires (34,28%). Ainsi, 94,28% des répondants sont soit mariées, soit célibataires. Cette situation montre que l'entrepreneuriat féminin concerne principalement les femmes en âge d'activité économique et de responsabilité familiale.

Tableau 3 : Répartition des enquêtes selon le nombre de nombres de personnes à charge

Nombre de personnes à charge	Effectif	%
0	08	5 ,71
1 à 5	78	55 ,71
6 à 10	52	37,14
Plus de 10	02	1,42
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : Les résultats montrent que 94,29% des femmes entrepreneures ont au moins une personne en charge. La majorité (55,71%) prend en charge entre une et cinq personnes, tandis que 37,14% soutiennent entre six t dix personnes. Ces chiffres témoignent du poids important des responsabilités familiales assumées par les femmes entrepreneures.

Tableau 4. Répartition des enquêtées selon le niveau d'instruction

Niveau d'études	Effectif	%
Primaire	1	0,71
Secondaire inachevé	33	23,57
Secondaire achevé	50	35,71
Professionnel inachevé	10	7,14
Professionnel achevé	20	14,28
Supérieur inachevé	03	2,14
Supérieur achevé (Graduat)	20	14,23
Supérieur achevé (Licence)	03	2,14
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : Les résultats indiquent que la majorité des femmes entrepreneures possède un niveau d'instruction secondaire ou professionnel (80,70%). Le niveau secondaire achevé représente à lui seul 35,71% des répondantes. En revanche, les femmes ayant uniquement le niveau primaire ou un niveau supérieur restent minoritaires. Le niveau d'instruction apparaît comme un facteur favorable à l'entrepreneuriat féminin. Une formation secondaire ou

professionnelle semble fournir les connaissances de bases nécessaires à la gestion des activités économiques et à la prise d'initiatives entrepreneuriales.

4.2. Caractéristiques économiques des microentreprises

Tableau 5 : Répartition des enquêtées selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectif	%
Couture	26	18,57
Transformation artisanale des produits alimentaires et domestiques	29	20,71
Maraichage, volaille	07	5
Petit commerce (boutique, pharmacie, dépôt de boissons)	60	42,85
Services (hôtellerie, salon de coiffure)	12	8,57
Education (centre de formation professionnelle)	06	4,28
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : Les résultats montrent une forte concentration des femmes entrepreneures dans le petit commerce, qui représente 42,85% des activités exercées. Ce secteur est suivi par la transformation artisanale des produits alimentaires et domestiques (20,71%) et la couture (18,57%). Les activités agricoles, de services et d'éducation demeurent relativement peu représentées.

Tableau 6 : Répartition des enquêtées selon la forme juridique de l'entreprise

Forme juridique	Effectif	%
Entreprise personnelle	125	89,28
ONGD /ASBL	10	7,14
SPRL	05	3,57
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : Les résultats révèlent une nette prédominance des entreprises personnelles, qui représentent 89,28% des structures recensées. Les ONGD/ASBL (7,14%) et les SPRL (3,57%) restent marginales. Cette prédominance des entreprises individuelles traduit la faible formalisation de l'entrepreneuriat féminin à Kinshasa. Elle peut s'expliquer par la simplicité de gestion de type d'entreprise, les faibles moyens financiers disponibles et la méconnaissance des avantages liés aux formes juridiques plus structurées.

Tableau 7 : Répartition des enquêtées selon les documents légaux

Documents légaux	Effectif	%
Numéro registre de commerce	15	10,71
Numéro identification nationale	04	2,85
Autorisation d'ouverture	43	30,71
Permis d'exploitation	16	11,42
Agrément du ministre de tutelle	02	1,42
Autorisation d'implantation	02	1,42
Aucun document	58	41,42
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : Les résultats indiquent que 41,42% des femmes entrepreneures ne disposent d'aucun document légal pour l'exercice de leurs activités. Parmi celles qui sont partiellement formalisées, l'autorisation d'ouverture est le document le plus détenu (30,71%), suivie du permis d'exploitation (11,42%) et du registre de commerce (10,71%). Ces résultats mettent en évidence le faible niveau de formalisation des microentreprises féminines à Kinshasa. Cette situation peut limiter l'accès au financement, aux marchés formels et aux dispositifs publics d'accompagnement des entreprises.

Tableau 8 : Répartition des enquêtées selon le régime fiscal

Régime fiscal	Effectif	%
Patente	48	34,28
Forfait	0	0
Droit commun	01	0,71
Pas de réponse aucune indication	91	65
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaire : les résultats montrent que 65% des femmes entrepreneures ne sont soumises à aucun régime fiscal identifié ou n'ont fourni aucune information à ce sujet. Parmi celles qui sont enregistrées fiscalement, la patente constitue le régime le plus fréquent (34,28%), tandis que le régime de droit commun demeure très marginal (0,71%).

Tableau 9 : Répartition des enquêtées selon les documents de gestion utilisés

Document de gestion	Effectif
Livre de caisse	40
Carnet des reçus	15
Facturier	17
Bon d'entrée	02
Bon de sortie	04
Bilan	
Répertoire des produits + Prix	01
Compte d'exploitation cahier de compte	06
Cahier de commande +mesures	16
Cahier des achats et de ventes	23
Carnet de bar	03
Registre des élèves / cahiers de présences	05
Cahier de recettes cahier de dépenses	03
Fiche de stocks	15
Liste de paie (bulletin de crédit)	02
Cartes de clients	02
Décharges	01
Cahiers d'enregistrement des récoltes	04
Cahier de rapport journalier	01
Cahier de créances	07

Aucun document	31
----------------	----

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : les résultats révèlent une utilisation limitée des outils formels de gestion par les femmes entrepreneures. Les documents les plus utilisés sont le livre de caisse (28,57%), le cahier des achats et ventes (16,42%), le facturier (12,14%) ainsi que le cahier de commandes et mesures (11,42%). Toutefois, 31 entrepreneures soit 22,14% de l'échantillon, déclarent ne courir à aucun document de gestion.

Tableau 10 : Répartition des enquêtées selon le chiffre d'affaires moyen mensuel

Tranche de chiffre d'affaires (USD)	Effectif	%
0-50\$	18	12 ,85
51-100\$	20	14,28
101-150\$	15	10,71
151-200	14	10
201-250	03	2,14
251-300	04	2,85
301-350	20	14 ,28
351-400	08	5,71
401-450	01	0,71
451-501	01	0,71
Plus de 501	30	21,42
Sans réponse	06	4,28
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : les résultats montrent une forte disparité des chiffres d'affaires réalisés par les femmes entrepreneures. La tranche de plus de 500 USD est la plus représentée (21,42%), suivie des tranches 51-100 USD et 301-350 USD (14,58% chacune). Toutefois, une proportion importante des enquêtées (27,13%) réalise un chiffre d'affaires mensuel inférieur ou égal à 100 USD.

Tableau 11 : Répartition des enquêtées selon le revenu mensuel tiré de l'activité

Revenu mensuel (USD)	Effectif	%
0-50\$	54	38,57
51-100\$	22	15,71
101-150	07	5
151-200	01	0,7
Plus de 200	01	0,71
Sans réponse Pas de salaire	55	39,28
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : Les résultats montrent que 38,57% des femmes entrepreneures perçoivent un revenu mensuel inférieur ou égal à 50 USD. Par ailleurs, 39,28% des enquêtées déclarent ne pas percevoir de salaire fixe ou n'ont pas fourni de réponse. Les revenus supérieurs à 100 USD restent relativement rares.

Tableau 12. Répartition des enquêtées selon le nombre d'employés

Tranche	Effectif	%
0	39	27,85
1-5	55	39,28
6-10	31	22,14
Plus de 10	15	10,71
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : les résultats montrent que 39 entrepreneures (27,85%) n'emploient aucun salarié et recourent principalement à la main d'œuvre familiale. En revanche 101 microentreprises (72,15%) emploient au moins un travailleur, dont 55 (39,28%) comptent entre 1 et 5 employés, 31 (22,14%) comptent entre 6 et 10 employés ainsi que 15 (10,71%) comptent plus de 10 employés.

Tableau 13. Répartition des enquêtées selon le montant du capital initial

Capital initial	Effectif	%
0-50\$	26	18,57
51-100	20	14,28
101-150	03	2,14
151-200	19	13,57
201-250	04	2,85
251-300	18	12,85
301-350	10	7,14
351-400	01	0,71
401-450	10	7,14
451-500	10	7,14
Plus de 500	19	13,57
Sans réponse (sans souvenir)		
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : Les résultats montrent que plusieurs femmes ont démarré leurs activités avec un faible capital. En effet 32,58% des enquêtées ont lancé leur entreprise avec un montant inférieur ou égal à 100 USD. Toutefois, 13,57% disposaient d'un capital supérieur à 500 USD au démarrage.

Tableau 14. Répartition des enquêtées selon la provenance du capital initial

Provenance du capital	Effectif	%
Fonds propre	44	31,42
Parent /Mari/enfant/père/mère /Frère	68	48,57
Ristourne, assistance mutuelle	14	10
Subvention/don	08	5,71
Crédit, emprunt, prêt (promotion)	04	2,85
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : Les principales sources de financement du capital initial sont l'appui familial (48,47%) et les fonds propres (31,42%). Les crédits et prêts ne représentent que 2,85% des sources de financement. Ces résultats mettent en évidence la faible contribution du système financier au financement des activités féminines.

Tableau 15 : Répartition des enquêtées selon l'obtention d'un crédit

Obtention d'un crédit	Effectif	%
Oui	19	13,57
Non	120	85,71
Sans réponse	01	0,71
Total	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : Les résultats révèlent que la grande majorité des femmes entrepreneures (85,71%) n'a jamais bénéficié d'un crédit pour financer ou développer son activité. Seules 13,57% déclarent avoir obtenu un financement extérieur.

Le faible accès au crédit constitue l'une des principales contraintes au développement de l'entrepreneuriat féminin à Kinshasa.

4.3. Perceptions sociales et familiales

Tableau 16 : Répartition des enquêtées selon l'option de la famille restreinte sur l'activité

Opinion	Effectif	%
Favorable	124	88,57
Défavorable	06	4,28
Sans réponse/indifférent	10	7,14
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : Les résultats montrent que la majorité des femmes entrepreneures (88,57%) bénéficient du soutien de leur famille restreinte dans l'exercice de leurs activités économiques. Les avis défavorables demeurent marginaux (4,28%).

Tableau 17 : Répartition des enquêtées selon l'opinion de la famille élargie sur leur activité

Opinion	Effectif	%
Favorable	122	87,14
Défavorable	14	10
Sans réponse/indifférent	04	2,85
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : Les résultats indiquent que 87,14% des femmes entrepreneures reçoivent également l'approbation de leur famille élargie. Une faible proportion (10%) rapporte des opinions défavorables.

Tableau 18 : Répartition des enquêtées selon leur perception de leur activité

Perception	Effectif	%
Satisfaction	125	89,28
Résignation	15	10,71
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : la grande majorité des femmes entrepreneures (89,28%) se déclarent satisfaites de leur activité, tandis que seulement 10,71% expriment un sentiment de résignation.

Tableau 19 : Perception de la famille élargie concernant l'utilisation des revenus générés

Perception	Effectif	%
Pour toute la famille élargie	24	17,14
Pour la famille restreinte	32	22,85
Pour le gestionnaire seul	44	31,42
Indifférente	21	15
Sans réponse	19	13,57
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaires : Les résultats montrent que 31,42% des répondantes estiment que les revenus générés profitent principalement à la gestionnaire elle-même, tandis que 22,85% et 17,14% considèrent qu'ils bénéficient respectivement à la famille restreinte et à la famille élargie

Tableau 20 : Destination du patrimoine selon les gestionnaires

Destination du patrimoine	Effectif	%
FOYER (couple et enfants)	28	20
Moi-même	48	34,28
Famille restreinte et élargie	24	17,14
Enfant	17	12,14
Pas de réponse sans objectif	01	0,17
ONGD	01	0,17
Accroître les affaires	21	15
TOTAL	140	100

Source : Enquête de terrain (2021-2023)

Commentaire : Les résultats révèlent que les revenus et le patrimoine issus des activités entrepreneuriales sont principalement destinés aux besoins personnels de la gestionnaire (34,28%), au foyer (20%) et à la famille (17,14%). Une proportion non négligeable (15%) est réinvestis dans le développement de l'entreprise.

V. DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS

Les résultats obtenus confirment l'importance économique de l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Kinshasa. Ils montrent également que les femmes entrepreneures évoluent principalement dans le secteur informel et disposent de ressources financières limitées.

Le faible accès au crédit constitue l'une des principales contraintes au développement des microentreprises féminines. Cette situation limite leur capacité d'investissement et leur potentiel de croissance.

Par ailleurs, la forte proportion d'entreprises individuelles traduit une faible structuration du tissu entrepreneurial féminin, ce qui réduit les possibilités de mutualisation des ressources et d'accès aux marchés plus importants.

L'étude recommande ce qui suit :

- Faciliter l'accès des femmes entrepreneures aux crédits adaptés ;
- Renforcer les programmes de formation en gestion et entrepreneuriat ;
- Encourager la formalisation progressive des microentreprises ;
- Simplifier les procédures administratives ;
- Développer les structures d'accompagnement et de mentorat ;
- Renforcer les réseaux professionnels féminins.

CONCLUSION

La présente étude avait pour objectif d'analyser les caractéristiques, les contraintes et les perspectives de l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Kinshasa à partir d'une enquête menée auprès de 140 micro-entrepreneures entre 2021 et 2023.

Les résultats montrent que l'entrepreneuriat féminin est principalement porté par des femmes âgées de 30 à 49 ans, ayant un niveau d'instruction secondaire ou professionnel et exerçant majoritairement dans le petit commerce, la transformation artisanale et la couture. Les activités sont essentiellement organisées sous forme d'entreprise individuelles et évoluant en grande partie dans le secteur informel. L'étude révèle également que les femmes entrepreneures font face à plusieurs contraintes, notamment le faible accès au crédit, l'insuffisance de la formalisation des activités, les difficultés administratives et la faible utilisation des outils modernes de gestion. Malgré ces obstacles, elles contribuent significativement à la création d'emplois, à l'amélioration des revenus des ménages et à la lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, le soutien de la famille, la satisfaction exprimée par les entrepreneures à l'égard de leurs activités ainsi que leur capacité à mobiliser des ressources témoignent de leur résilience et leur rôle croissant dans le développement économique local.

Au regard de ces résultats, il apparaît nécessaire de renforcer les mécanismes d'accès au financement, les programmes de formation entrepreneuriale, l'accompagnement technique ainsi que les politiques de promotion des microentreprises féminines. Des telles actions permettraient d'améliorer la performance, la compétitivité et la pérennité des entreprises dirigées par des femmes, tout en renforçant leur contribution au développement socio-économique de la ville de Kinshasa.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Banque Mondiale. (2024). Women, Business and the Law 2024. Washington, DC : World Bank.
- BLANCHET G. (1980), Réflexion sur la notion du secteur non structuré et son application dans les pays en voie de développement. Cahiers ORSTOM, XVII (1-2).
- KALALA TSHIBANDE (1999), Notes de cours de gestion financière, Université Protestante au Congo, Kinshasa.
- LOMBEYA P., & WENDJO J. (2007), L'économie informelle et la relance de l'économie congolaise, Médiaspaul, Kinshasa.
- MAPHANA MA NGUMA. (2006), Analyse mathématique de décision : Notes de cours, Université de Kinshasa. Kinshasa.
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). (2023,. Entrepreneurship at a Glance 2023, Éditions OCDE, Paris.
- Organisation Internationale du Travail (OIT) (2024), Women Entrepreneurship Development Programme, OIT, Genève.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (2023), Gender Equality and Women's Economic Empowerment in Africa, PNUD, New York.
- United Nations Women. (2024), Women's Entrepreneurship and Economic Empowerment, UN Women, New York.